

REPUBLIQUE GABONAISE
Union - Travail – Justice



STRATEGIE D'ENDETTEMENT DE L'ETAT 2017-2019
ACCOMPAGNANT LE PROJET DE LOI DE FINANCES 2017

SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	3
I. LA SITUATION DE LA DETTE PUBLIQUE 2015-2016	4
A. LES REALISATIONS EN 2015.....	4
1- L'exécution de la stratégie d'endettement public en 2015	4
1.1- Les termes des nouveaux engagements et des tirages	4
1.2- Les indicateurs d'endettement.....	6
2- L'évolution du portefeuille de la dette publique entre 2014 et 2015.....	7
2.1- L'encours de la dette extérieure.....	7
2.2- L'encours de la dette intérieure	7
B. LES ESTIMATIONS A FIN 2016.....	8
1- L'évolution de la dette publique et des indicateurs de viabilité.....	8
1.1- L'exécution de la stratégie d'endettement 2016	8
1.2- L'évolution des agrégats de la dette publique et des ratios d'endettement.....	10
2- Les indicateurs de risque.....	11
II. LA STRATEGIE D'ENDETTEMENT PUBLIC 2017-2019.....	12
A. LA JUSTIFICATION DE L'EMPRUNT ET LA REPARTITION DES TIRAGES	12
1- La justification de l'emprunt	12
2- La répartition des tirages sur financements extérieurs (FINEX) et financements intérieurs (FININ)	12
B. LE PLAFOND ET LES TERMES DES NOUVEAUX ENGAGEMENTS.....	14
1- Le plafond des nouveaux emprunts et les tirages prévisionnels	14
1.1.1- Le plafond des nouveaux emprunts par sources de dette.....	14
1.1.2- Le plafond des nouveaux emprunts par monnaies.....	14
2- Les termes des nouveaux engagements	15
3- Profil de la dette à l'horizon 2021.....	17
III. LA VIABILITE DE LA DETTE PUBLIQUE A L'HORIZON 2031.....	19
A. LES CONCEPTS THEORIQUES DE BASE.....	19
1. La solvabilité de la dette publique.....	19
2. La liquidité de la dette publique.....	19
B. LA VIABILITE DE LA DETTE PUBLIQUE.....	20
1- Les hypothèses de base	20
2- L'évolution de la solvabilité de la dette publique	21
3- La liquidité de la dette publique.....	22
C. LA RESILIENCE DE LA VIABILITE DE LA DETTE PUBLIQUE	23
1- Les hypothèses du choc	23
2- La robustesse de la solvabilité de la dette publique.....	23
3- L'évolution de la liquidité de la dette publique	24
CONCLUSION.....	26

INTRODUCTION

La stratégie d'endettement définit pour l'année en cours les orientations en matière de gestion de la dette publique, eu égard aux objectifs de coût et de risque assignés par le Gouvernement et à la nécessité, pour ce dernier, de pourvoir aux besoins de financement des investissements publics tout en s'assurant qu'il pourra faire face à ses autres obligations de paiement à court, moyen et long terme.

En 2015, au regard de la chute prononcée des recettes pétrolières et leur impact sur les équilibres macroéconomique et budgétaire, la stratégie d'endettement de l'Etat dans le cadre du budget rectificatif a été marquée par un recours prononcé à l'emprunt permettant de soutenir l'investissement public.

La stratégie 2016, en cours d'exécution consacre un retour modéré à l'emprunt autour des partenaires financiers traditionnels. Cette dernière se caractérise par une activité moins importante sur le marché de la dette, en dépit de la stratégie active d'émission sur le marché financier local.

Pour l'année 2017, la nécessité de relancer la croissance économique nationale guidera les orientations stratégiques en matière d'endettement sur la période 2017-2019. La gestion du profil de risque du portefeuille de la dette constituera également une préoccupation majeure.

Le présent document de stratégie d'endettement s'articule autour des trois (3) points ci-après :

- 1. La situation de la dette publique sur la période 2014-2016 ;**
- 2. La stratégie d'endettement public 2017-2019 ;**
- 3. La viabilité de la dette publique à l'horizon 2031.**

I. LA SITUATION DE LA DETTE PUBLIQUE 2015-2016

A. LES REALISATIONS EN 2015

1- L'exécution de la stratégie d'endettement public en 2015

En 2015, les nouveaux engagements s'établissent à 657,8 milliards de francs CFA contre 885,0 milliards de francs CFA prévus, soit un taux de réalisation de 74,4%. Pour ce qui est des décaissements sur financements extérieurs et intérieurs, ils se chiffrent à 580,9 milliards de francs CFA contre 643,2 milliards de francs CFA prévus, soit un taux d'exécution de 90,3%. Les décaissements sur FINEX se sont élevés à 478,8 milliards de francs CFA contre une prévision de 543,2 milliards de francs CFA correspondant ainsi à un taux de réalisations de 88,1%. Quant au montant total des tirages effectués sur FININ, il s'est élevé à 102,1 milliards de francs CFA contre une prévision de 100,0 milliards de francs CFA, ce qui correspond à un taux de réalisation de plus de 100%.

La majorité des nouveaux engagements a été affecté au renforcement des infrastructures, comme prévu dans la stratégie d'endettement 2015. En effet, les financements extérieurs ont été affectés au renforcement des infrastructures. Il s'agit notamment des secteurs du Sport, de la Route, de l'Education et Formation Professionnelle et de l'Electricité. Les ressources obtenues sur le marché financier régional ont été affectés pour un montant de 17,5 milliards de francs CFA aux opérations d'équilibres budgétaires et pour 84,6 milliards de francs CFA à l'aménagement et la réhabilitation des voiries de Libreville.

1.1- Les termes des nouveaux engagements et des tirages

Les prêts signés en 2015 ont une maturité moyenne de 10,6 ans contre 9,9 ans prévue. La maturité moyenne est meilleure que la prévision. Ce résultat est consécutif aux termes obtenus sur les nouveaux emprunts extérieurs. Prévue à 10,7 ans, la maturité moyenne des nouveaux emprunts extérieurs est de 11,7 ans. Ce résultat avantageux provient d'une part des conditions obtenues sur les emprunts commerciaux dont les termes ont été au dessus de ceux prévus par la stratégie d'endettement et d'autre part, de la maturité élevée des emprunts bilatéraux. En effet, la maturité moyenne des prêts commerciaux s'est établie à 10,2 ans contre 6,9 ans prévus. Pour ce qui est des emprunts bilatéraux, bien que leur maturité moyenne se situe en dessous de la prévision, soit 19,0 ans, elle reste à un niveau appréciable de 17,5 ans.

Le différé moyen des nouveaux engagements est de 5,3 ans contre une prévision de 6,2 ans. Ce résultat en deçà de la prévision résulte des conditions obtenues sur les prêts extérieurs et intérieurs dont les délais de grâce moyens ont été respectivement de 6,1 ans et 1,1 an contre 7,0 ans et 1,3 an prévus.

En 2015, le taux d'intérêt moyen des nouveaux prêts est de 4,9%. Défini dans la stratégie à 5,0%, ce taux ne franchit pas le seuil stratégique.

Tableau n° 1 : Termes Moyens des Nouveaux Engagements en 2015

	Prévisions			Réalizations		
	Maturité en Années	Différé en Années	Taux d'intérêt %	Maturité en Années	Différé en Années	Taux d'intérêt %
Emprunt Extérieur	10,7	7,0	- de 5,0	11,7	6,1	4,8
Bilatéral	19	4	- de 5,0	17,5	4,0	2,4
Commercial	6,9	1,7	- de 5,0	10,2	1,6	2,2
Marché Financier International	10,0	9,0	- de 5,0	10,0	9,0	7,0
Emprunt Intérieur	5,1	1,3	- de 5,0	4,6	1,1	5,8
Marché Financier Régional	5,1	1,3	- de 5,0	4,6	1,1	5,8
Ensemble	9,9	6,2	- de 5,0	10,6	5,3	4,9

En 2015, la maturité moyenne des tirages sur FINEX et FININ est de 9,0 ans et le différé moyen de 6,0 ans. La maturité moyenne des décaissements se justifie principalement par celle des emprunts bilatéraux et multilatéraux. Le différé moyen du portefeuille de la dette publique, quant à lui, résulte essentiellement des termes obtenus sur le marché financier international.

En 2015, les tirages sur FINEX et FININ ont enregistré un taux d'intérêt moyen de 5,0%. Cette situation est consécutive au taux d'intérêt moyen obtenu sur le marché financier international.

En 2015, la part des tirages en Euro baisse fortement par rapport à l'année 2014. Elle représente 13,8% de l'ensemble des tirages. De même, les parts des tirages en Yuan Renminbi, en Dinar islamique et en Dollar Koweïtien chutent, se situant respectivement à 3,4%, 2,8% et 0,03%. Par ailleurs, les décaissements en Dollar américain ont nettement augmenté, représentant la majorité des financements mobilisés, soit 60,6% du total des tirages. Les ressources mobilisées en francs CFA et en droits des Tirages Spéciaux, quant à elles, restent relativement stables, soit 19,4% et 0,1% de l'ensemble des décaissements. Globalement, le portefeuille de la dette enregistre une forte exposition aux fluctuations de change dû à la nouvelle répartition des décaissements en monnaie.

Les tirages sur l'ensemble des FINEX et FININ à taux d'intérêt fixe concentrent 84,5% du total des décaissements et ceux sur les emprunts à taux d'intérêt variable représentent 15,5% du total des financements.

Tableau n° 2 : Termes Moyens des Décaissements sur FINEX et FININ en 2015

	Maturité en Années	Différé en Années	Taux d'intérêt %
Emprunt Extérieur	10,1	6,9	5,0
Bilatéral	12,4	3,8	1,3
Multilatéral	11,2	1,8	2,2
Commercial	8,2	0,8	2,9
Marché Financier International	9,5	9,5	7,0
Emprunt Intérieur	3,6	1,6	5,0
Marché Financier Régional	3,6	1,6	5,0
Ensemble	9,0	6,0	5,0

1.2- Les indicateurs d'endettement

Les principaux indicateurs d'endettement public sont le taux d'endettement, le ratio du service de la dette sur les recettes budgétaires et celui des intérêts de la dette sur les recettes budgétaires.

Le taux d'endettement est de 37,3% en 2015 comme prévu dans la stratégie d'endettement public. Il est identique à la prévision.

Le ratio du service de la dette sur les recettes budgétaires en 2015 s'établit à 28,1% contre une prévision de 28,5%, soit un écart de 0,4 point. Ce ratio se justifie par un service en deçà de la prévision d'une part et par des recettes budgétaires inférieures à la prévision d'autre part. En effet, estimé à 519,3 milliards de francs CFA, le service s'est situé à 505,7 milliards de francs CFA. Par contre, les recettes budgétaires se sont élevées à 1797,3 milliards de francs CFA pour une prévision de 1823,8 milliards de francs de CFA, ce qui correspond à un excédent de 26,5 milliards de francs CFA.

Concernant la charge de la dette sur les recettes budgétaires, elle se situe à 8,0% contre une prévision de 6,1%. Cette contre-performance s'explique par l'effet conjugué des charges d'intérêts au dessus de la prévision et par des recettes budgétaires inférieures à la prévision.

Dans l'ensemble, le taux d'endettement et la pression du service de la dette sur les recettes budgétaires se sont situés au dessus de leurs seuils stratégiques fixés respectivement à 35,0% et 25,0%. En revanche, la charge de la dette sur les recettes budgétaires est restée en deçà du plafond stratégique de 10,0%.

Tableau n° 3 : Indicateurs d'Endettement en 2015 (En pourcentage)

	Prévisions	Réalisations	Ecart
Encours/PIB	37,3	37,3	0,0
Service/Recettes budgétaires	28,5	28,1	-0,3
Intérêts/Recettes budgétaires	6,1	8,0	1,9

2- L'évolution du portefeuille de la dette publique entre 2014 et 2015

En 2015, l'encours de la dette publique se chiffre à 3165,4 milliards de francs CFA. Il enregistre une hausse de 20,3% comparativement à son niveau de 2014 où il se situait à 2631,0 milliard de francs CFA. Cette situation est relative à l'augmentation des engagements extérieurs et intérieurs.

Tableau n° 4 : Evolution du Stock de la Dette Publique de 2014 à 2015
(En milliards de francs CFA, sauf indications contraires)

	2014	2015	Var 14/15 en %	Var 14/15 en %
Dette Extérieure	2 454,1	2 884,2	430,1	17,5
Dette Bilatérale	573,3	695,9	122,5	21,4
<i>dont Club de Paris</i>	40,2	32,8	-7,4	-18,3
Dette Multilatérale	350,8	383,3	32,5	9,3
Dette Commerciale	602,7	496,3	-106,4	-17,7
Marché Financier International	927,2	1 308,7	381,4	41,1
Dette Intérieure	176,9	281,2	104,3	58,9
dont marché Financier Régional	62,6	164,7	102,1	163,2
Total Dette Publique	2 631,0	3 165,4	534,4	20,3

2.1- L'encours de la dette extérieure

Le stock de la dette publique extérieure en 2015 qui s'élève à 2884,2 milliards de francs CFA croît de 17,5% par rapport à son niveau de l'année 2014 où il se situait à 2454,1 milliards de francs CFA. Cette augmentation provient de l'ensemble des catégories de dettes à l'exception de la dette commerciale. En 2015, l'encours de la dette extérieure comprend 24,1% de dettes bilatérales, 13,3% de dettes multilatérales, 17,2% de dettes commerciales et 45,4% de dettes envers le marché financier international.

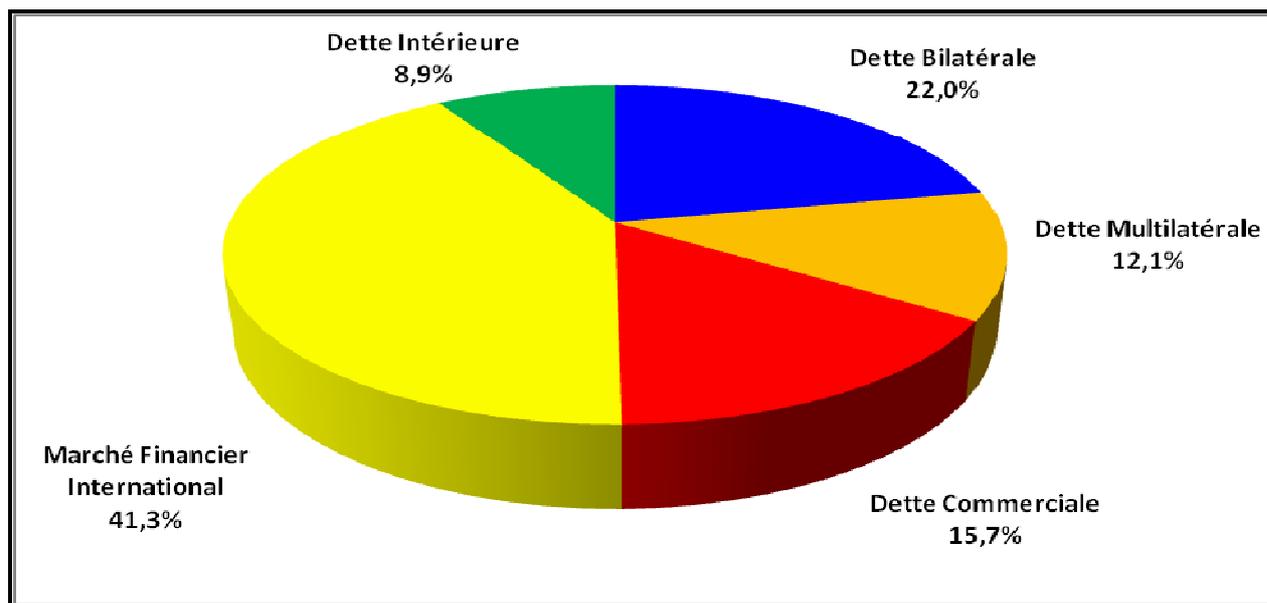
En 2015, l'encours de la dette bilatérale est de 695,9 milliards de francs CFA contre 573,3 milliards de francs CFA en 2014, soit une hausse de 21,4%. Le stock de la dette multilatérale, quant à lui, se chiffre à 383,3 milliards de francs CFA; ce qui équivaut à une augmentation de 9,3% comparativement à l'année 2014 où il était de 350,8 milliards de francs CFA. Le stock de la dette commerciale se chiffre à 496,3 milliards de francs CFA. Il est en baisse de 17,6% par rapport à l'année 2014 où il se situait à 602,7 milliards de francs CFA. L'encours de la dette envers le marché financier s'établit à 1308,7 milliards de francs CFA. Ce stock qui était de 927,2 milliards de francs CFA en 2014 progresse de 41,0%.

2.2- L'encours de la dette intérieure

En 2015, l'encours de la dette publique intérieure se chiffre à 281,2 milliards de francs CFA contre 176,9 milliards de francs CFA enregistré en 2014. Il progresse de 59,0%, suite à l'augmentation des reprises de passif et des engagements envers le marché financier régional. Le stock de la dette intérieur est composé de 14,7% de dette diverse, 26,8% de dette moratoire et de 58,6% de dette envers le marché financier régional.

Le stock de dette moratoire s'élève à 75,3 milliards de francs CFA en 2015. Ce dernier est en hausse de 33,4% par rapport à son niveau de l'année antérieure où il se situait à 56,4 milliards de francs CFA. L'encours de la dette diverse d'un montant de 41,3 milliards de francs CFA en 2015 a quasiment triplé par rapport à son niveau de l'année précédente où il était de 13,4 milliards de CFA. Le stock de la dette envers le marché financier régional passe de 62,6 milliards de francs CFA en 2014 pour s'établir à 164,7 milliards de francs CFA en 2015. Cet encours a plus que doublé sur les deux années.

Graphique n° 1 : Répartition de l'Encours de la Dette Publique par Source de Financement en 2015 (En Pourcentage)



B. LES ESTIMATIONS A FIN 2016

1- L'évolution de la dette publique et des indicateurs de viabilité

1.1- L'exécution de la stratégie d'endettement 2016

En 2016, le montant des nouveaux emprunts prévu dans la stratégie d'endettement s'élève à 936,0 milliards de francs CFA dont 796,0 milliards de francs CFA d'engagements extérieurs et 140,0 milliards de francs CFA d'engagements intérieurs. Au 30 juin 2015, le montant des emprunts signés et des fonds mobilisés sur les marchés financiers s'élève globalement à 537,6 milliards de francs CFA, soit un taux de réalisation de 57,4%.

Au premier semestre 2016, le montant des nouveaux prêts extérieurs s'élève à 401,4 milliards de F.CFA, soit 50,4% du plafond autorisé par la stratégie en la matière. Il est constitué entièrement d'engagements au titre de prêts-projets, aucun engagement n'ayant été prévu sur le marché financier international.

En ce qui concerne les emprunts intérieurs, le niveau des nouveaux engagements se chiffre à 136,2 milliards de F.CFA, soit 97,3% du plafond prévu. Cette mobilisation a été obtenue par l'émission d'Obligations du Trésor Assimilables (OTA) sur le marché financier

organisé par la BEAC, pour 1,3 milliards de F.CFA et par l'émission d'un emprunt obligataire par appel public à l'épargne d'un montant de 134,9 milliards de F.CFA, sur le marché financier de la CEMAC.

Dans l'ensemble, le niveau de réalisation des nouveaux emprunts au 30 juin 2016 préfigure d'un taux important de consommation des autorisations annuelles en la matière à fin 2016. En effet, le plafond des nouveaux engagements intérieurs serait atteint à 100%, soit 140,0 milliards de F.CFA. Quant au plafond des nouveaux prêts extérieurs, il serait consommé à un minimum de 80%, au regard du niveau des propositions de financement en cours d'examen par les Services de la Direction Générale de la dette.

La stratégie d'endettement de l'Etat de l'année 2016 prévoit un montant annuel de tirages sur emprunts extérieurs et intérieurs de 522,0 milliards de F.CFA. A fin juin 2016, la mobilisation de ces ressources se chiffre globalement à 213,4 milliards de F.CFA. Elle représente un taux de réalisation de 40,9% par rapport à la prévision annuelle de 2016.

Les décaissements sur FINEX se chiffrent à 77,2 milliards de francs CFA pour une prévision de 382,0 milliards de francs CFA, soit un taux d'exécution de 20,3%. Les fonds mobilisés sont affectés à hauteur de 47,1% à la Route, 25,7% aux Infrastructures Sportives, 11,5% à la Sécurité Nationale et 8,3% aux travaux d'Assainissement Urbains. Quant au 7,4% des tirages sur FINEX restant, ils concernent les secteurs de la Santé, des Télécommunications et de l'Agriculture.

Le montant des tirages sur FININ est de 136,2 milliards de francs CFA pour une prévision ajustée à 140,0 milliards de francs CFA, par décision du Ministre en charge de l'Economie modifiant les plafonds d'emprunt de la stratégie d'endettement 2016, en date du 10 juin 2016. Ce montant représente 97,3% des décaissements prévus sur FININ. Les ressources mobilisées sont destinées à la réalisation de divers travaux d'infrastructures dans les villes devant abriter la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) de football en 2017.

Dans l'ensemble, le rythme de décaissement des financements devrait s'accélérer au second semestre 2016, conformément à leur tendance saisonnière. Ainsi, l'accélération des travaux relatifs à la CAN, avec notamment la finalisation de la Construction des stades de football de Port-Gentil et d'Oyem ainsi que les infrastructures connexes sur les quatre (4) villes concernées devrait porter la réalisation des décaissements sur financements extérieurs à plus de 80% à fin 2016. De même, une dernière émission d'OTA de taille modeste permettra de réaliser 100% des tirages prévus sur FININ.

A fin juin 2016, les nouveaux engagements ont été contractés auprès des partenaires bilatéraux, multilatéraux et commerciaux habituels, pour ce qui est des nouvelles signatures extérieures et sur le marché financier régional en ce qui concerne les engagements intérieurs. Leurs termes sont conformes aux prescriptions contenues dans la stratégie d'endettement

publique concernant les emprunts bilatéraux, multilatéraux et intérieurs. Les prêts commerciaux enregistrent des résultats contrastés.

Les nouveaux engagements bilatéraux ont une maturité de 17,0 ans contre une prévision d'au moins 18,0 ans, un différé de 7,3 ans pour une prévision de 4,0 ans et un taux d'intérêt de 1,2% contre une prévision de moins de 5,0%. Les nouveaux engagements contractés auprès des partenaires multilatéraux ont une maturité de 18,9 ans contre une prévision moyenne de 18,5 ans, un différé de 4,8 ans pour une prévision d'au moins 5,0 ans et un taux d'intérêt de 2,1% contre une prévision de moins de 5,0%. Les nouveaux emprunts commerciaux ont une maturité de 6,9 ans contre une prévision moyenne de 8,0 ans, un différé de 0,5 ans pour une prévision de 2,0 ans et un taux d'intérêt de 2,2% contre une prévision de moins de 5,0%. Enfin, les nouveaux prêts intérieurs ont une maturité de 5,0 ans contre une prévision d'au moins 5,0 ans, un différé de 1,0 an pour une prévision de 1,0 an.

Il est à noter que les nouveaux engagements commerciaux représentent 16,4% des nouvelles signatures extérieures contre une limite stratégique fixée à 25,0%. A contrario, les nouveaux prêts extérieurs à taux d'intérêt variable sont à hauteur 83,7%, bien au-delà de la limite stratégique fixée également à 25,0%.

1.2- L'évolution des agrégats de la dette publique et des ratios d'endettement

L'encours de la dette publique s'établirait à 3160,1 milliards de francs CFA à fin 2016 contre 3165,4 milliards de francs CFA en 2015, soit une diminution de 5,5 milliards de francs CFA. Cette situation résulte de la baisse de la dette extérieure de 2,8% alors que l'encours de la intérieure augmenterait de 26,8%.

Le stock de la dette publique au 31 décembre 2016 se composerait de 2803,5 milliards de francs CFA de dette extérieure et de 356,6 milliards de francs CFA de dette intérieure.

Le taux d'endettement s'établirait à 39,4% en 2016 contre 37,3% en 2015, consécutivement à un repli du PIB courant en 2016.

Au 31 décembre 2016, le service de la dette publique se chiffrerait à 478,4 milliards de francs CFA comparativement à l'année précédente où il était de 505,7 milliards de francs CFA, soit une baisse de 5,4%. Le service extérieur serait de 341,8 milliards de francs CFA et celui de la dette intérieure de 136,6 milliards de francs CFA.

La pression du service de la dette sur les recettes budgétaires représenterait 27,9% en 2016 contre 28,1% en 2015, suite à l'effet conjugué d'une baisse du service et d'une augmentation des recettes budgétaires.

Tableau n° 5 : Profil de Coût et de Risque de la Dette Publique à fin 2016

Ratios de coût et de risque		Extérieure	Intérieure	Totale
Encours de la dette en milliards de FCFA		2 803,5	356,6	3160,1
Encours de la dette en % du PIB		35,0	4,4	39,4
Service de la dette en % des recettes budgétaires		19,9	8,0	27,9
Taux d'intérêt Implicite en %		4,1	5,5	4,2
Risque de Refinancement	Maturité moyenne du Portefeuille de la dette totale en année	6,1	2,1	5,6
	Dette arrivant à maturité dans un an en %	11,3	26,6	13,1
Risque de Taux d'intérêt	ATR (Average Time to Refixing) – années	4,9	2,1	4,6
	Dette à refixer dans un an – en %	32,9	26,6	32,2
	Dette à taux fixe en % de la dette totale	74,6	100,0	77,5
Risque de change	Dette en devises en % de la dette totale			88,7

2- Les indicateurs de risque

Le portefeuille de la dette publique serait fortement exposé au risque de taux de change à fin 2016. Toutefois, ce risque serait légèrement atténué par la part des engagements en Euro qui représente 21,4% du total de la dette extérieure.

La part de la dette à taux d'intérêt variable représenterait 23,5% du portefeuille de la dette publique. L'exposition au risque de taux d'intérêt serait par conséquent tempérée. Les taux d'intérêt à réviser dans l'année concentrent 32,2% du portefeuille de la dette. Ce résultat traduit la forte vulnérabilité de la dette publique à l'évolution des taux d'intérêt.

L'exposition du portefeuille de la dette au risque de refinancement serait à un niveau convenable dans la mesure où la dette arrivant à maturité dans une année serait limitée à moins de 13,1% du portefeuille.

Au final, à fin 2016, les agrégats de la dette publique révèlent un dépassement du seuil d'endettement stratégique fixé à 35,0%. Toutefois, la capacité d'endettement reste appréciable par rapport au plafond d'endettement communautaire fixée à 70,0%. Le profil de risques du portefeuille existant, quant à lui, fait ressortir une forte exposition au risque de change et une forte vulnérabilité à l'évolution des taux d'intérêt qui nécessitent de privilégier les emprunts à change et à intérêt fixes.

II. LA STRATEGIE D'ENDETTEMENT PUBLIC 2017-2019

A. LA JUSTIFICATION DE L'EMPRUNT ET LA REPARTITION DES TIRAGES

1- La justification de l'emprunt

En 2016, la stratégie d'endettement a été marquée par un recours plus modéré au marché de la dette. En effet, aucune intervention n'a été faite sur le marché financier international. En revanche, le Gabon a maintenu sa présence sur le marché financier régional.

Par ailleurs, les prêts signés auprès des créanciers traditionnels ont été alloués aussi bien aux secteurs de soutien à la production qu'aux secteurs sociaux. Ainsi, les nouveaux engagements ont été dédiés principalement d'une part à la réhabilitation de la voie ferrée, à la construction de barrages hydroélectriques et au renforcement de la production d'eau potable. D'autre part, ces ressources ont servi à la consolidation du dispositif éducatif national, à la construction de centres de formation professionnelle de nouvelle génération et au renforcement des capacités humaines et d'accueils du système de santé, notamment en milieu rural.

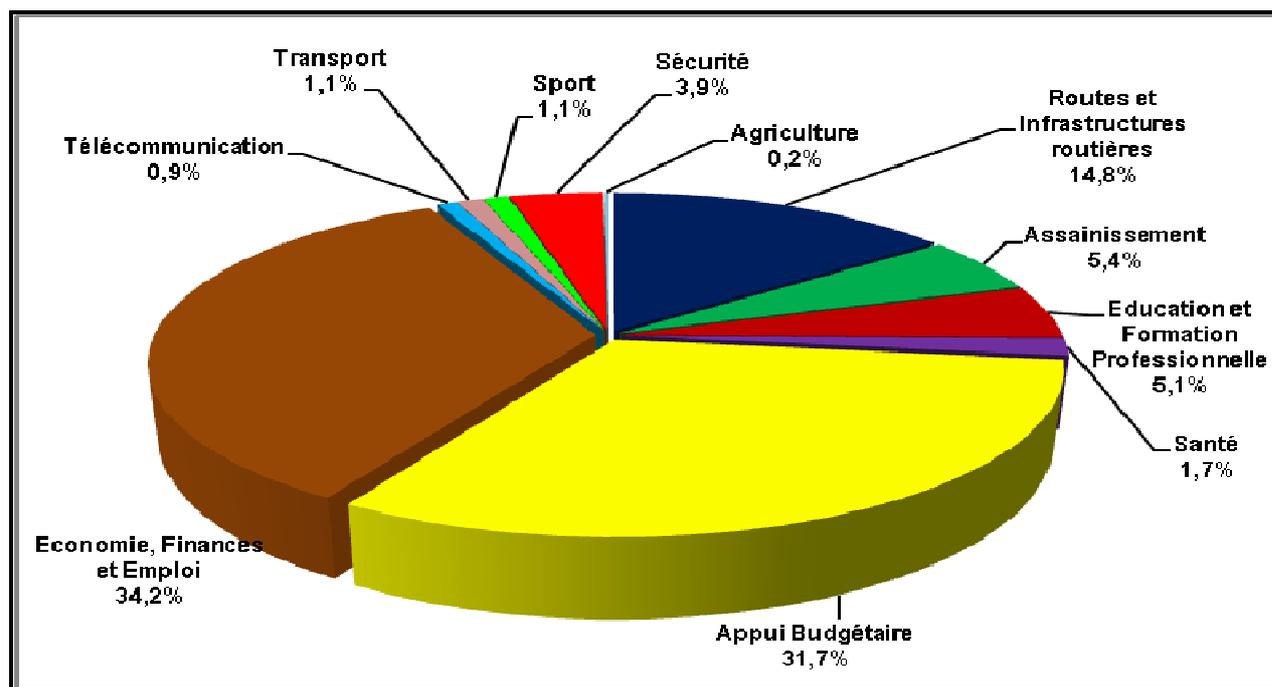
La stratégie d'endettement de l'année 2017 s'inscrit dans une présence un peu plus marquée sur le marché de la dette. Les engagements d'un niveau appréciable seront principalement contractés auprès des partenaires financiers bilatéraux, multilatéraux et commerciaux classiques. Une intervention de taille minimale est prévue sur le marché financier international. De même, le Gabon maintiendra sa stratégie visant son positionnement en tant qu'émetteur de référence sur le marché financier de la CEMAC.

Les emprunts contractés sur la période 2017-2019 seraient affectés prioritairement d'une part à la poursuite du renforcement du réseau routier national et des capacités de production d'eau et d'électricité. D'autre part, ces fonds serviraient également à la mise à niveau du système éducatif et de formation professionnelle.

2- La répartition des tirages sur financements extérieurs (FINEX) et financements intérieurs (FININ)

Les tirages sur financements extérieurs et intérieurs en cours d'exécution concernent principalement les secteurs de l'Economie, des Finances et de l'Emploi, de la Route, de l'Assainissement, de l'Education et de la Formation Professionnelle.

Graphique n°2 : Répartition des Tirages sur Financements Extérieurs et Intérieurs par Secteurs en 2017 (En Pourcentage)



Les décaissements dédiés au secteur de l'Economie, des Finances et de l'Emploi proviennent de divers appuis budgétaires, de fonds levés sur les marchés financiers international et régional et de la mise en œuvre du projet sur l'Employabilité des jeunes.

Les tirages au bénéfice du secteur de la Route serviront à la poursuite des travaux d'aménagement de l'axe Pk12-Bifoun, du tronçon routier Port-Gentil-Omboué, et de la voie Forasol-Mbegha. On enregistrera également la poursuite des travaux de l'axe PK5-PK12 et le redémarrage de la construction de divers ponts métalliques à l'intérieur du territoire national.

La mobilisation de fonds au profit du secteur de l'Education et de la Formation Professionnelle sera dédiée à la construction de salles de classe et leur équipement dans l'ensemble du pays, au lancement du projet E-Education et à la construction de trois (3) centres de formation professionnelle de nouvelle génération.

Quant aux tirages sur FINEX relatifs au secteur de l'Assainissement, ils concerneront l'aménagement de bassins versants et la construction des infrastructures locale et communautaire de proximité.

Les décaissements restants s'attacheront aux projets liés aux secteurs de la Sécurité, de la Santé, de l'Agriculture, du Transport, des Télécommunications et du Sport. Il s'agira principalement du renforcement des capacités des structures sanitaires, de l'appui au développement de la production agricole rurale, de la réhabilitation du Transgabonais et de la finalisation des travaux du complexe multisport Omar Bongo Ondimba.

Au final, les tirages sur les financements extérieurs et intérieurs seront affectés directement à près de 33,0% à la réalisation des infrastructures. Le soutien au budget absorbera environ 64% et les 3,0% restants seront destinés à au renforcement des capacités et à l'équipement.

B. LE PLAFOND ET LES TERMES DES NOUVEAUX ENGAGEMENTS

1- Le plafond des nouveaux emprunts et les tirages prévisionnels

1.1- Le plafond des nouveaux emprunts

Les nouveaux emprunts contractés sur la période 2017-2019, respecteront les orientations des Autorités consistant à mobiliser le levier de l'endettement en respectant les plafonds stratégiques de gestion prudente arrêtés depuis 2011.

1.1.1- Le plafond des nouveaux emprunts par sources de dette

Le plafond annuel des nouveaux engagements, en pourcentage du Produit Intérieur Brut, est fixé à 7,9% en 2017, 5,4% en 2018 et 3,5% en 2019, soit une moyenne de 5,6% sur la période.

Tableau n° 6 : Plafond des nouveaux emprunts par sources de financement 2017-2019
(En milliards de FCFA)

	2017	2018	2019	Total
Plafond des nouveaux emprunts extérieurs	559	384	229	1172
Plafond des nouveaux emprunts intérieurs	100	100	100	300
Total Plafond nouveaux emprunts	659	484	329	1472

En 2017, le plafond des nouveaux engagements sera de 659,0 milliards de francs CFA. Il comprendra 559,0 milliards de francs CFA d'emprunts extérieurs et 100,0 milliards de francs CFA d'engagements intérieurs, soit respectivement 84,8% et 15,2%. Ces nouveaux emprunts seront constitués de prêts extérieurs classiques et d'emprunts obligataires régionaux.

Le plafond des nouveaux emprunts en 2018, se chiffrera à 484,0 milliards de francs CFA. Ces derniers seront constitués de 384,0 milliards de francs CFA d'engagements extérieurs et de 100,0 milliards de francs CFA d'engagements intérieurs, soit respectivement 79,3% et 20,7% du total des prêts.

En 2019, les nouveaux engagements seront fixés à 329,0 milliards de francs CFA. Ils seront composés de 229,0 milliards de francs CFA d'emprunts extérieurs et 100,0 milliards de francs CFA d'emprunts intérieurs, soit respectivement 69,6% et 30,4% du montant global des nouveaux engagements.

Au final, sur la période 2017-2019, le plafond des nouveaux engagements, se situera en moyenne à 490,7 milliards de francs CFA, dont 390,7 milliards de francs CFA d'engagements extérieurs et 100,0 milliards de francs CFA d'engagements intérieurs.

1.1.2- Le plafond des nouveaux emprunts par monnaies

Le plafond des nouvelles signatures en 2017 s'élèvera à 659,0 milliards de francs CFA. Le montant des emprunts libellés en Euro correspond à 353,0 milliards de francs CFA, celui en Franc CFA se chiffrera à 100,0 milliards de francs CFA et les engagements en Dollar américain et autres monnaies assimilées équivaldront à 206,0 milliards de francs CFA.

Tableau n° 7 : Plafond des nouveaux emprunts en devises 2017-2019
(En milliards de FCFA)

	2017	2018	2019	Total
Plafond des nouveaux emprunts en Euros	353	213	164	830
Plafond des nouveaux emprunts en FCFA	100	100	100	300
Plafond des nouveaux emprunts en USD et autres	206	171	65	342
Total Plafond nouveaux emprunts	659	484	329	1472

En 2018, le plafond des nouveaux prêts se chiffrera à 484,0 milliards de francs CFA. Ce dernier sera constitué d'emprunts en Euro pour un montant correspondant à 213,0 milliards de francs CFA, d'engagements en Franc CFA pour 100,0 milliards de francs CFA et de prêts en Dollar américain et autres monnaies assimilées pour un montant équivalant à 171,0 milliards de francs CFA.

Le seuil des nouvelles signatures de prêts en 2019, d'un montant de 329,0 milliards de francs CFA. Il sera composé d'emprunts en Euro pour un montant correspondant à 164,0 milliards de francs CFA, d'engagements en Franc CFA pour un montant de 100,0 milliards de francs CFA, et d'un montant équivalant à 65,0 milliards de francs CFA de prêts en Dollar américain et autres monnaies assimilées.

1.2- Les tirages prévisionnels sur Financements Extérieurs et Intérieurs

Les décaissements sur financements extérieurs et intérieurs s'élèveraient en moyenne à 537,0 milliards de francs CFA sur la période 2017-2019. Les tirages s'établiraient respectivement de 769,0 milliards de francs CFA en 2017, de 523,0 milliards de francs CFA en 2018 et de 319,0 milliards de francs CFA en 2019.

Tableau n° 8 : Tirages sur Financements Extérieurs et Intérieurs 2017-2019
(En milliards de FCFA)

	2017	2018	2019	Total
Décaissements sur emprunts existants	275	229	219	773
<i>Extérieurs</i>	275	229	219	773
<i>Intérieurs</i>	0	0	0	0
Décaissements sur nouveaux emprunts	494	294	100	688
<i>Extérieurs</i>	394	194	0	388
<i>Intérieurs</i>	100	100	100	300
Total décaissements sur emprunts	769	523	319	1461
<i>Extérieurs</i>	669	423	219	1161
<i>Intérieurs</i>	100	100	100	300

2- Les termes des nouveaux engagements

En 2017, les nouveaux engagements seront signés conformément aux orientations des Autorités en vigueur depuis 2011 et à la composition du stock de la dette à fin 2016. Cette

stratégie s'inscrit dans le cadre de la gestion active de la dette dont le but est d'améliorer le profil de coût et de risque du portefeuille de la dette publique.

Conformément au profil de coût et de risque du portefeuille de la dette publique projeté à fin 2016, l'objectif principal de la stratégie d'endettement sur la période 2017-2019 est de réduire l'exposition du portefeuille de la dette publique au risque de taux de change et principalement sa vulnérabilité à l'évolution du dollar américain et autres monnaies à change flottant. Ainsi, la part de ces dernières devrait être portée à moins de 50% du total de l'encours de la dette publique.

2.1- Les termes des nouveaux engagements extérieurs

Les caractéristiques des engagements extérieurs seront maintenues au même niveau que celles définies dans la stratégie d'endettement 2016-2018, définies comme suit:

- les dettes multilatérales auront une maturité moyenne comprise entre 17,0 et 20,0 ans, assortie d'un différé d'amortissement d'au moins 5,0 ans ;
- les dettes bilatérales auront une maturité moyenne comprise entre 15,0 et 18,0 ans et une période de grâce d'au moins 3,0 ans ;
- les dettes commerciales de type fournisseur auront une maturité moyenne de 2,0 ans et aucun différé d'amortissement et celles de type acheteur, une maturité moyenne de 10,0 ans et un délai de grâce d'au moins 3,0 ans ;
- les emprunts obligataires seront émis à remboursement à échéance (*in fine*) avec une maturité d'au moins 10,0 ans.

Afin de se couvrir contre le risque de refinancement, les dettes commerciales ne devront pas excéder le seuil de 30,0% des nouveaux engagements extérieurs hors emprunt obligataire international.

En ce qui concerne la maîtrise du risque de taux d'intérêt, le portefeuille des nouveaux emprunts sera composé au maximum de 25,0% d'engagements à taux d'intérêt variables.

Enfin, pour atténuer la vulnérabilité aux taux d'intérêt flottants, les marges appliquées seront organisées comme suit :

Pour les crédits non assurés :

- les prêts en Euro auront une marge d'au plus 2,25% ;
- les prêts en Dollar américain et autres monnaies à change variable auront une marge de 2,5% au plus.

Pour les crédits assurés :

- les prêts en Euro auront une marge limitée à 1,75% ;
- les prêts en Dollar américain et autres monnaies à change variable auront une marge limitée à 1,85%.

Dans tous les cas, les taux d'intérêt pour l'ensemble des emprunts extérieurs ne devraient pas excéder 5,0%. De même, la totalité des charges supportées sur un emprunt (coût implicite) est plafonnée à moins de 40% du montant de cet emprunt.

2.2- Les termes des nouveaux engagements intérieurs

Le recours aux engagements intérieurs s'inscrit dans le cadre de la poursuite de la stratégie financière régionale arrêtée par le Gouvernement depuis 2015 visant d'une part, la participation de l'Etat au développement du marché financier de la sous région et le renforcement de son positionnement en tant qu'émetteur de référence. Ces emprunts participent d'autre part, à l'atténuation du risque de change du portefeuille de la dette publique.

Les emprunts obligataires régionaux seront émis à la fois sur le marché des titres publics à souscription libre organisé par la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) et sur la Bourse des Valeurs Mobilières d'Afrique Centrale (BVMAC).

Les emprunts levés sur le marché de la BEAC auront une maturité comprise entre 2,0 et 5,0 ans et seront remboursables *in fine*. Les obligations émises sur le marché de la BVMAC auront des maturités allant de 5,0 à 7,0 ans et seront amortissables annuellement.

3- Profil de la dette à l'horizon 2021

La mise en œuvre de la stratégie d'endettement 2017-2019 révèle un profil de coût et de risque du portefeuille de la dette contrasté.

Le ratio d'endettement qui est de 39,4% en 2016, connaîtrait une baisse significative en 2021 où il s'établirait à 26,0%, repassant ainsi en deçà du seuil d'endettement stratégique fixé à 35,0%.

La pression du service de la dette sur les recettes budgétaires passerait de 27,9% en 2016 à 25,8% en 2021. Ce dernier, bien qu'en régression, se situerait très légèrement au-dessus du plafond arrêté à 25,0% dans la stratégie d'endettement publique.

Le risque de refinancement enregistrerait une amélioration à l'horizon 2021. En effet, la maturité moyenne du portefeuille de la dette publique s'établirait en 2021 à 7,1 ans contre 6,1 ans en 2016.

Pour ce qui est du risque de taux d'intérêt, il se dégraderait significativement. En effet, la part de la dette à taux fixe dans la dette totale passerait de 77,5% en 2016 à 53,6% en 2021. Cette situation serait aggravée par la baisse de la durée moyenne de recomposition des taux d'intérêt.

Le niveau du risque de change demeurerait stable. Ainsi, la proportion de dette libellée en monnaies étrangères dans le total de la dette resterait autour de 90,0%.

Toutefois, du point de vue de l'objectif principal de stratégie 2017-2019, la vulnérabilité du portefeuille de la dette publique au dollar américain et autres monnaies à change variable serait significativement réduite. En effet, la part de ces dettes passerait de 69,6% en 2016 à 57,8% en 2021. Elle se situerait en deçà des 50% à partir de 2023, avec un pourcentage de près de 46,0%.

Tableau n° 9 : Evolution du profil de coûts et de risques du portefeuille de la dette

Indicateurs de risque du portefeuille de la dette publique		2015	2016	2021
Encours sur PIB (%)		37,3	39,4	26,0
Service de la dette rapporté aux recettes budgétaires (%)		28,1	27,9	25,8
Taux d'intérêt implicite (%)		5,2	4,2	4,4
Risque de refinancement	Maturité moyenne de la dette extérieure (années)	6,0	6,1	7,1
	Maturité moyenne de la dette intérieure (années)	2,0	2,1	4,7
	Maturité moyenne de la dette totale (années)	6,1	5,6	6,6
Risque de taux d'intérêt	Durée moyenne de refixation (années)	4,9	4,6	3,4
	Dette à refinancer dans un an (% du total)	29,9	32,2	58,8
	Dette à taux d'intérêt fixe (% du total)	78,0	77,5	53,6
Risque de change	Dette extérieure (% du total)	89,0	88,7	89,7

III. LA VIABILITE DE LA DETTE PUBLIQUE A L'HORIZON 2031

A. LES CONCEPTS THEORIQUES DE BASE

L'objectif assigné à la dette publique consiste à mobiliser les ressources indispensables au financement du développement et à la couverture des autres besoins de l'Etat, sans mettre en péril sa stabilité financière et la viabilité à moyen et long terme de son économie.

L'Etat met ainsi en place une stratégie permettant d'assurer la coordination des politiques d'endettement et de gestion de la dette publique avec les politiques budgétaire et monétaire.

Cette stratégie a pour but, d'une part, d'éviter de renchérir le coût de l'endettement public et, d'autre part, de le maintenir à un niveau raisonnable, en s'assurant que :

- le niveau et le rythme de croissance de la dette sont soutenables ;
- le service de la dette publique sera régulièrement assuré ;
- les objectifs de coûts et de risques de l'Etat seront réalisés.

1. La solvabilité de la dette publique

Il s'agit de mesurer la capacité de l'Etat à remplir ses engagements de manière continue sur une longue période. Cette capacité s'apprécie à partir du taux d'endettement par le ratio suivant :

- Encours de la dette/PIB $\leq 70\%$ (seuil communautaire).

Dans le cadre de sa politique de maîtrise de l'endettement, le Gouvernement a fixé à 35% le plafond stratégique du ratio Encours de la dette/PIB.

2. La liquidité de la dette publique

La liquidité est la capacité de l'Etat à rembourser sa dette à court terme. Elle se mesure par les ratios ci-après :

- Service de la dette/ Recettes budgétaires $\leq 25\%$;
- Intérêts de la dette/Recettes budgétaires $\leq 10\%$.

B. LA VIABILITE DE LA DETTE PUBLIQUE

1- Les hypothèses de base

Les hypothèses macro-économiques sur la période 2017-2031, se basent sur une croissance moyenne de 3,6%. Cette croissance sera soutenue par le secteur hors pétrole, notamment par les activités des mines, du commerce, des industries de transformation et des services dans un contexte de diversification de l'économie nationale. Le prix du baril de pétrole gabonais s'établirait en moyenne à 53,0 dollars américains avec un taux de change moyen du dollar américain à 562,0 francs CFA.

Sur la période 2017-2031, les recettes budgétaires représenteraient en moyenne 21,0% du PIB. Les ressources budgétaires issues du secteur hors pétrole resteraient au-dessus de celles provenant du secteur pétrole.

Les dépenses primaires rapportées au PIB seraient en moyenne de 16,4% sur la période 2017-2031. Aussi ces dernières demeureraient relativement maîtrisées.

Les niveaux et les conditions d'emprunt, pour la période 2017-2019, sont présentés dans le chapitre II du présent document. Par ailleurs, à partir de 2020, le recours à l'endettement diminuerait de façon significative, s'établissant en moyenne à 1,8% du PIB jusqu'en 2031.

Tableau n°10 : Données Macro-économiques et Budgétaires

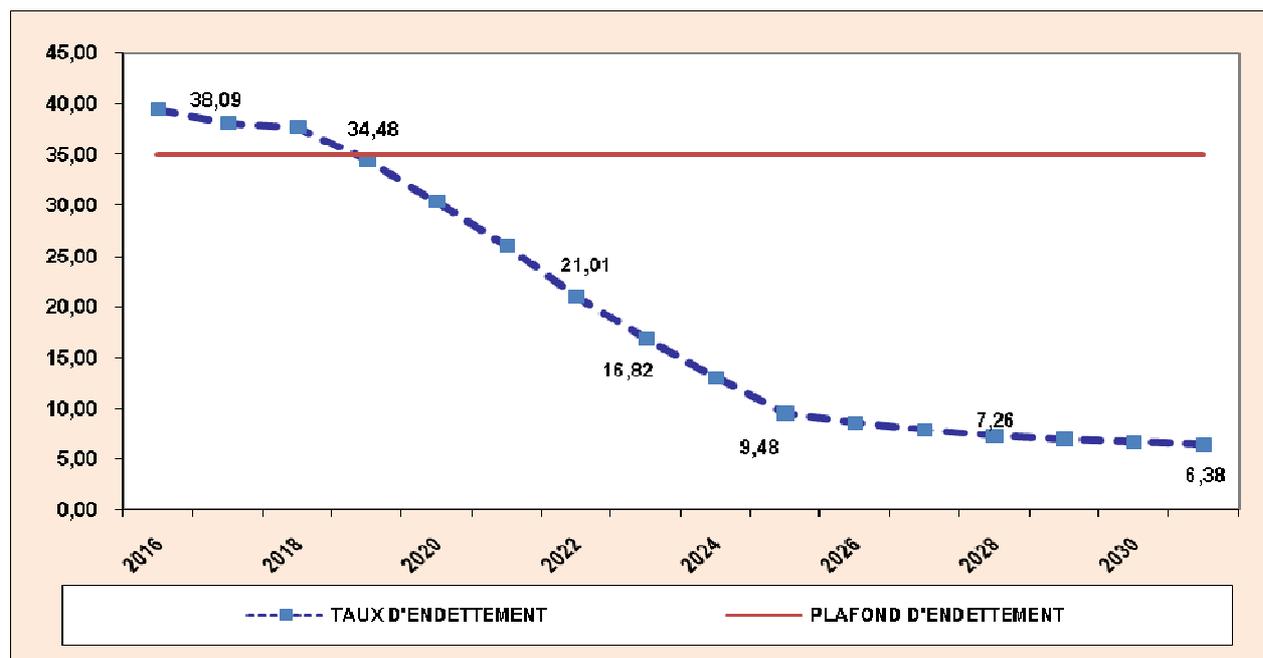
	Moyenne (2013-2016)	Moyenne (2017-2019)	Moyenne (2020-2024)	Moyenne (2025-2031)	Moyenne (2017-2031)
Taux de croissance réel (en pourcentage)	4,3	4,7	3,8	3,0	3,6
Prix du baril de pétrole gabonais (en Dollar US)	71,5	45,0	55,0	55,0	53,0
Taux de change du dollar US (en Franc CFA)	539,9	570,0	560,0	560,0	562,0
Recettes budgétaires (en pourcentage du PIB)	24,7	22,9	21,0	20,3	21,0
Recettes budgétaires hors pétrole (En pourcentage du PIB hors Pétrole)	19,5	19,9	18,8	18,4	18,9
Dépenses primaires (en pourcentage du PIB)	23,0	20,2	16,8	14,5	16,4
Solde commercial (en pourcentage du PIB)	16,2	10,2	6,6	4,5	6,3
Tirages sur emprunts (en pourcentage du PIB)	6,9	6,1	2,1	1,5	2,6

2- L'évolution de la solvabilité de la dette publique

Au regard de l'évolution actuelle des agrégats macro-économiques et financiers et du profil de l'endettement futur, la dette publique gabonaise demeurerait viable à court, moyen et long terme.

Le ratio d'endettement pour les quinze (15) prochaines années serait en moyenne de 18,0% du PIB.

Graphique n°3 : Evolution du Taux d'Endettement de l'Etat



De 2016 à 2018, le taux d'endettement demeurerait durablement au-dessus du seuil stratégique fixé à 35,0%, bien qu'ayant une tendance baissière. En effet, à fin 2016, le ratio d'endettement se situerait à 39,4%. Il s'établirait 37,7 en 2018. Ce niveau d'endettement au dessus du seuil stratégique de 35% arrêté par les Autorités s'explique principalement par un recours significatif aux emprunts pour soutenir un niveau appréciable d'investissement, dans un contexte de morosité économique.

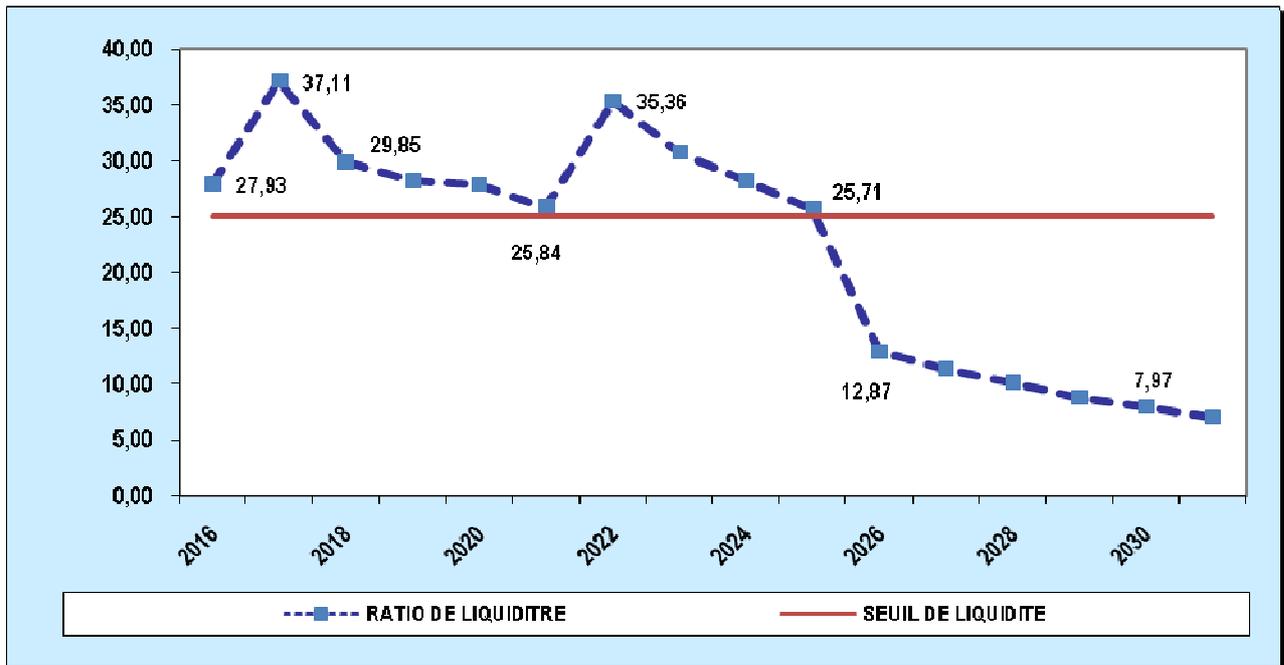
A partir de 2019, le taux d'endettement connaîtrait une tendance baissière jusqu'en 2031 et il se situerait à nouveau en-dessous du plafond stratégique de 35,0%. En effet, dès l'année 2019, ce taux s'établirait à 34,5%, puis à 21,0% en 2022 et à 9,5% en 2025, suite au remboursement intégral des eurobonds émis en 2013 et 2015. Enfin, en 2031, le ratio d'endettement serait à son niveau le plus bas sur l'ensemble de la période à 6,4%.

En définitive, le taux d'endettement sur la période 2017-2031 évoluerait avec une tendance baissière significative. Bien qu'au dessus du seuil stratégique en 2017 et 2018, il s'établirait durablement en deçà de 35% sur la période restante 2018-2031.

3- La liquidité de la dette publique

Le poids du service de la dette sur les recettes budgétaires se situerait en moyenne à 21,8% de 2017 à 2031. Cependant, le ratio du service de la dette serait au-dessus de la limite stratégique de 25,0% sur une longue période, avec un niveau supérieur à 30% en 2017, 2022 et 2023.

**Graphique n°4 : Evolution du Service de la Dette Publique
(En Pourcentage des Recettes Budgétaires)**



Sur la période 2017-2025, la pression de liquidité du service de la dette serait en moyenne à 29,8%. Cette dernière resterait donc au-dessus du seuil stratégique fixé à 25,0%. Des pics au-delà des 30% seront observés en 2017, 2022 et 2023 du fait principalement du remboursement des obligations internationales émises en 2007 et 2013. Toutefois, le recours aux ressources du compte d'amortissement ouvert à la Banque Mondiale devrait contribuer à atténuer cette pression dans le cadre d'une gestion active des engagements envers le marché financier international.

A partir de 2026, le ratio du service de la dette sur les recettes budgétaires se situerait en moyenne à 9,7%, bien en deçà du seuil stratégique de 25,0%.

En définitive, la pression du service de la dette sur les recettes budgétaires sur la période 2017-2031 resterait à un niveau significatif, sans toutefois atteindre le niveau record observé au début des années 2000 autour de 45,0%.

C. LA RESILIENCE DE LA VIABILITE DE LA DETTE PUBLIQUE

Afin d'apprécier la résistance de la viabilité de la dette publique aux chocs éventuels que pourrait subir l'économie nationale, un test de résilience est régulièrement effectué. Ce dernier permet d'apprécier la robustesse de la solvabilité et l'évolution de la liquidité de la dette publique dans un contexte de crise économique.

1- Les hypothèses du choc

Compte tenu de la progression attendue de l'économie nationale avec des taux de croissance compris entre 5% et 3% et de la bonne tenue du secteur hors pétrole, les hypothèses du scénario de choc reposent sur la réalisation, pour deux (2) années consécutives, de taux de croissance négatif, à l'instar de celui qu'a enregistré l'économie gabonaise en 2009, suite à la chute des prix des matières premières.

Ces hypothèses se présentent ainsi qu'il suit :

- un taux de croissance de -1,3% en 2018 et en 2019 contre +4,7% en 2018 et +4,9% en 2019 en hypothèse de base ;
- un excédent primaire hors intérêts de 3,1% du PIB en 2018 et 2,6% du PIB en 2019 contre 4,3% du PIB en 2018 et 4,9% du PIB en 2019 en hypothèse de base ;
- une dépréciation de la monnaie nationale de 30,0% en 2018.

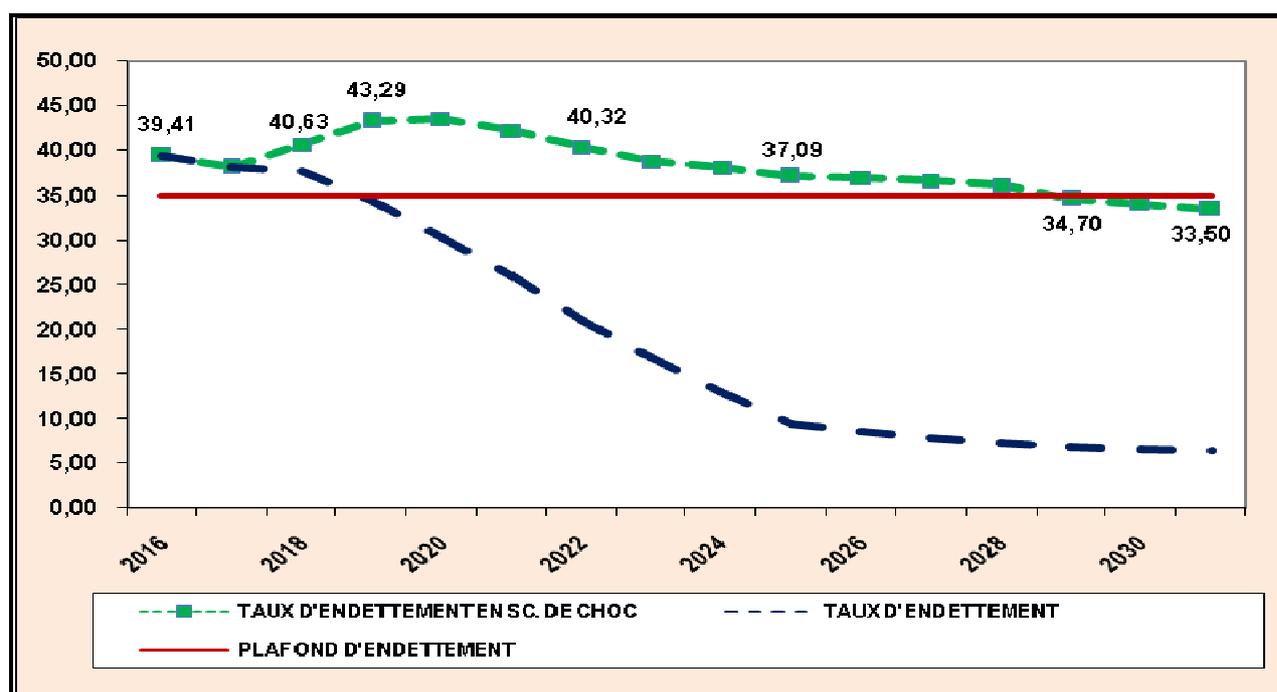
L'économie retrouverait dès 2020 le niveau de croissance envisagé dans le scénario de référence.

Le déficit budgétaire serait financé par un recours à l'endettement intérieur et extérieur à des conditions plus onéreuses.

2- La robustesse de la solvabilité de la dette publique

Il s'agit de mesurer le niveau de dégradation de la situation d'endettement suite aux chocs économiques sur la période 2017-2031 et ce, en l'absence de toutes mesures correctrices. Ainsi, les ratios d'endettement obtenus à l'issue du test sont comparés alternativement au seuil stratégique de 35,0% et au seuil communautaire fixé à 70,0%.

Graphique n°5 : Evolution du Taux d'endettement en scénario de choc



En situation de choc, dès la première année de crise en 2018, le taux d'endettement, qui se situerait déjà au-dessus du plafond stratégique en 2017, continuerait à se dégrader pour s'établir à 40,6%.

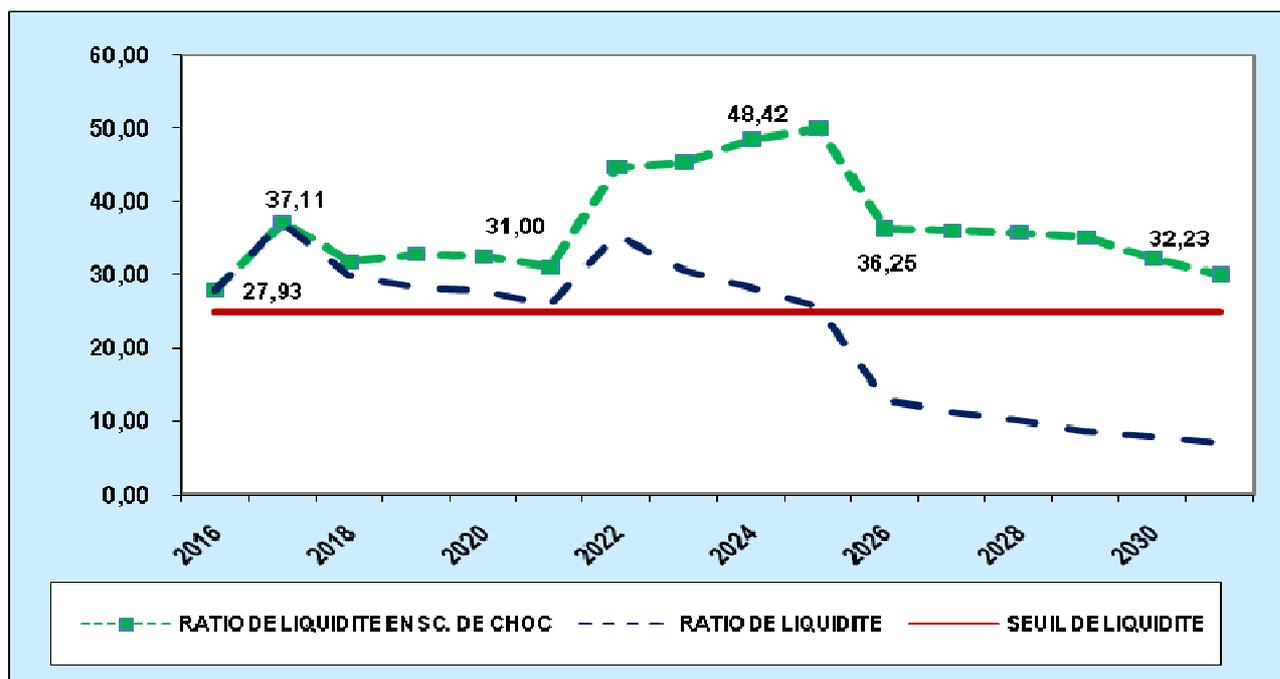
Dès 2019, année du second choc, le niveau d'endettement de l'Etat poursuivrait sa hausse pour atteindre 43,3%. Cette tendance se maintiendrait en 2020, une année après la période de choc, ou le taux d'endettement serait de 43,5%. Toutefois, sous l'effet d'un profil de remboursement élevé, le taux d'endettement reprendrait la tendance baissière observée dans le scénario de base. Il se situerait en moyenne à 37,1%, légèrement au-dessus du seuil stratégique de 35%, mais très en deçà du seuil communautaire de 70,0%.

En définitive, au regard du niveau actuel de la dette publique et du profil du portefeuille, le niveau d'endettement augmenterait dans un contexte de crise économique majeure. Toutefois, il n'atteindrait pas le seuil de surendettement.

3- L'évolution de la liquidité de la dette publique

La simulation d'un contexte de crise permet, dans le cadre de la liquidité, d'examiner l'évolution du niveau de la pression du service de la dette sur les recettes budgétaires. Le dépassement du plafond stratégique indiquerait l'ampleur des efforts à entreprendre dans l'accroissement des revenus de l'Etat ou dans la réduction des dépenses courantes.

**Graphique n°6 : Evolution du Service de la Dette Publique en scénario de choc
(En Pourcentage des Recettes Budgétaires)**



En situation de choc, la pression du service de la dette sur les recettes budgétaires se situerait très largement au dessus du seuil stratégique fixé à 25,0% sur la période 2017 à 2031, soit 37,3% en moyenne.

En effet, sur l'ensemble de la période sous revue, le ratio de liquidité du service de la dette augmenterait annuellement de 2 à 26 points, soit une moyenne de 16,6 points. Les pics du niveau de pression du service de la dette sur les recettes budgétaires seraient observés de 2022 à 2025, entre 45% et 50%.

Au final, en cas de choc sur l'économie nationale, la profil de remboursement du portefeuille de la dette publique engendrerait une pression du service de la dette sur les recettes budgétaires qui atteindrait le seuil critique de 2001, année durant laquelle le service de la dette représentait un peu plus de 50,0% des recettes budgétaires.

CONCLUSION

Après un recours modéré à l'emprunt en 2016, la stratégie d'endettement en 2017 serait marquée par une présence un peu plus marquée sur le marché de la dette, en vue de soutenir l'investissement public dans un contexte de morosité économique.

L'encours de la dette publique à fin 2016 révèle une exposition tempérée aux risques de refinancement et de taux d'intérêt. En revanche, le risque de taux de change demeure important et ce, particulièrement du fait de la vulnérabilité au dollar américain et autres monnaies à change variable. Aussi, la stratégie d'endettement 2017 consacre comme principal objectif, la réduction de la part du dollar américain dans le portefeuille de la dette publique à moins de 50%. Cette occurrence serait au vue de la structuration des nouveaux engagements à 57,8% en 2021 et à 46,0% en 2023.

Au regard de l'évolution des agrégats macro économiques et financiers et du profil de l'endettement futur, la dette publique gabonaise demeurerait viable à court, moyen et long terme sur la période 2017-2031. En effet, le taux d'endettement pour les quinze prochaines années serait en moyenne de 18,0% du PIB. Bien que le ratio d'endettement reste en dessous du seuil stratégique de 35,0%, les marges d'endettement de l'Etat resteraient limitées jusqu'en 2019 dans la mesure où le ratio d'endettement se situerait légèrement au dessus du seuil stratégique.

La pression du service de la dette sur les recettes budgétaires serait en moyenne de 21,8% sur la période 2017 à 2031, traduisant une relative tension sur de la liquidité de la dette publique. En effet, le ratio du service de la dette serait supérieur au niveau stratégique de 25,0% durant les neuf (9) prochaines années.

En cas de choc sur la croissance et de réduction de l'excédent primaire, le taux d'endettement dépasserait le seuil stratégique pour se situer en moyenne à 38,3%. Néanmoins, il observerait une tendance baissière sur toute la période précédant la crise, passant en dessous du seuil stratégique en 2029.

Pour ce qui est de la pression du service de la dette sur les recettes budgétaires, une baisse significative de la croissance et un maintien du déficit primaire situerait le ratio de liquidité du service de la dette durablement au-dessus de la limite stratégique fixé à 25,0%. Cette situation qui perdurerait pourrait atteindre, entre 2022 et 2025, le seuil critique enregistré en 2001, année durant laquelle le service de la dette représentait un peu plus de 50,0% des recettes budgétaires.

Dans ce contexte, la consolidation des indicateurs d'endettement passe par la poursuite des mesures de consolidation de la croissance économique, notamment par la diversification de ses sources. Elle exige également un potentiel élevé de mobilisation des recettes fiscales.

Du point de vue de la gestion de la dette, le respect des mesures et orientations stratégiques ainsi que la gestion active de nos engagements de marché restent de rigueur.